

Le Sart-Tilman bouge, faisons le bouger ensemble !!!

CQST flash

– N° 24 – Mars 2014 –



LES SENTIERS DU SART TILMAN

23 MARS 2014

dès 10h
à Liège (Angleur)

**UN JOGGING
95% VERT
EN FORÊT**

11 km sur sentiers vallonnés
dans le domaine universitaire du Sart Tilman à Angleur

CHANGEMENT D'HORAIRE : départ groupé des courses C et B à 10h30

10h00 : Course A, filles et garçons de moins de 12 ans
inscription 1€

10h30 : Course B, débutant(e)s, garçons et filles de 12 à 16 ans.
inscription 3€

10h30 : Course C, Les Sentiers du Sart Tilman (10,8 km), hommes et dames
de plus de 16 ans, inscription 6€ (5€ pour les inscrits au Challenge CJPL).

12h00 : Baby Jogging gratuit pour les 1^{ère} et 2^{ème} maternelles (300 m)

12h15 : Baby Jogging gratuit pour les 3^{ème} maternelles,
1^{ère} et 2^{ème} années primaire (600 m). Sac souvenir pour tous les enfants !

12h30 : Remise des prix par catégorie et tirage au sort

Inscription dès 9h00 :
école communale du Sart Tilman,
rue du Sart Tilman, 390 à 4031 Angleur

Renseignements : Henri Henrard, 0494/79 00 05
ou sentiersdusarttilman@gmail.com

WWW.CQST.BE WWW.CJPL.EU

Une initiative du comité de quartier du Sart Tilman, de l'école communale du Sart Tilman et de son association de parents, dans le cadre du challenge jogging de la Province de Liège, sous l'égide de Mr Moureau, Député provincial en charge des sports, de Mr Demeyer, Bourgmestre de Liège en charge de la politique sportive et de Mr Pierre Stassart, Echevin de l'Instruction publique de la Ville de Liège.

Ed. Resp. : J.-C. OUART, rue des Guillemins, 4000 Liège



Le mot du Président.

Comme vous l'avez sans doute remarqué, après les travaux d'extension du parc scientifique qui sont maintenant en cours depuis de nombreux mois, les déboisements ont débuté dans le Pré-Aily.

Nul doute que les voiries seront réalisées dans les prochaines semaines. Les projets se concrétisent donc. Dans les deux cas, nous avons pu obtenir des adaptations pour augmenter leur intégration dans le quartier mais, il faut le reconnaître, le projet Pré-Aily tel qu'il est aujourd'hui reste un projet qui s'intégrera difficilement dans notre quartier. Il reflète sans doute la vision court terme d'une société qui ne mesure pas encore suffisamment les conséquences environnementales de son mode de vie. Pourtant les signes se font de plus en plus nombreux... Nous n'avons pas vu de flocons de neige durant cet hiver qui se termine par une météo quasi estivale! Dans les autres régions du monde, même si le changement est d'une autre nature, il est évident qu'il devient de plus en plus important. Et personne ne peut dire quelle sera la suite et les conséquences de tous ces changements environnementaux qui, et c'est sans doute le point le plus inquiétant, sont extrêmement rapides! Tellement rapides qu'il est peut-être déjà trop tard pour réagir de manière efficace... qui peut le dire?

Le dimanche 23 mars aura lieu la 3ème édition des Sentiers du Sart Tilman organisée, comme les deux précédentes, par le CQST en collaboration avec l'école communale de notre quartier. Nous vous attendons nombreux pour faire, une fois encore, un grand succès de cette manifestation sportive et familiale.

Comment ne pas savoir que nous commémorons cette année les 100 ans du début de la Grande Guerre? Presse, livres, expositions, émissions télévisées, films, DVD, ... partout on retrouve la première guerre mondiale. Pourtant la bataille du Sart-Tilman reste assez méconnue... même parmi les habitants de notre quartier qui fut pourtant, dans la nuit du 5 au 6 août 1914, le théâtre d'une confrontation sanglante entre soldats allemands et belges. Des soldats venus d'un peu partout en Belgique, dont une bonne moitié de Flandre, sont venus se battre au Sart-Tilman contre des soldats

Pour mon retour
à la maison

Basile et Lola
listes de naissance

Rue du Sart-Tilman 349
4031 Angleur
Tel: 04/246.38.80

E-mail: basileetlola@skynet.be
<http://www.basileetlola.com>

Ma-Sa : 10h à 18h30
Di : 11h à 17h
ferme lundi

allemands étonnés d'un tel accueil alors qu'ils pensaient pouvoir traverser le pays en toute quiétude. De part et d'autre, des jeunes hommes qui ne comprenaient probablement pas très bien ce qui leur arrivait... alors que leur vie s'achevait si tôt. La bataille du Sart-Tilman fit 429 victimes dont le fermier de la Cense Rouge. Les traces de cette nuit tragique sont encore bien présentes: plaques commémoratives sur le Clos du Sart, sur la ferme de la Cense Rouge, monument aux morts rue du Sart-Tilman, cimetière de la rue du Beau Vivier, ... Le CQST ne pouvait donc laisser passer l'année 2014 sans organiser une manifestation du souvenir. Que ce soit en mémoire des jeunes victimes d'il y a un siècle ou par curiosité historique, nous vous invitons à nous rejoindre le dimanche 10 août pour, ensemble, parcourir le chemin de la bataille du Sart-Tilman. Notez la date car il s'agira bel et bien d'un vrai moment historique pour notre quartier! Vous y découvrirez notamment les "redoutes" du Sart-Tilman et des récits qui, j'en suis sûr, vous passionneront.

Serge Dozin
Président

Projet de lotissement du Pré Aily.

1. Historique

1999 : Réalisation de l'étude d'incidences du projet Bernheim.

2001 : Revente du terrain par Bernheim.

2005 : Le Pré-Aily devient une zone d'aménagement communal concerté (ZACC) prioritaire. Un rapport urbanistique et environnemental (R.U.E.) est élaboré.

2006 : Etude d'incidences du projet SARI - SOLICO.

2008 : Les permis de lotir et permis d'ouverture voiries octroyés sont retirés suite à notre recours auprès du Conseil d'Etat.

2011 : Nouveau permis de lotir octroyé par la ville de Liège ; recours en annulation et suspension introduit auprès du Conseil d'Etat.

2012 : Suite à l'arrêt négatif du Conseil d'Etat sur le recours en suspension, décision du conseil d'administration de poursuivre le recours en annulation.

2013 : Le Conseil d'Etat rend une décision défavorable à notre rencontre sur le permis de lotir. Le permis d'ouverture des voiries est délivré. Nous déposons un recours en annulation contre le permis d'ouverture des voiries. L'abattage des arbres débute le 18 novembre 2013.

2014 : Le Conseil d'Etat rend une décision défavorable à notre rencontre sur le permis d'ouverture des voiries.

2. Principales modifications obtenues par rapport au permis d'origine

- Suppression de l'immeuble situé dans le bas de la rue du Sart-Tilman (7 immeubles au lieu de 8).
- Création d'un puits servant de bassin d'orage.
- Réduction de la densité moyenne du lotissement à 18,7 logements à l'hectare : 243 logements au lieu de 283 logements, répartis entre 7 immeubles et 43 maisons individuelles.
- La sortie sur l'avenue Pré Aily a été acquise.
- Rétrocession des lisières à la Ville de Liège (mise en domanialité publique).
- Accès au chantier uniquement par l'avenue Pré Aily.

Pierre Devos.

PHARMACIE LAMBERT SPRL

Pharmacien Philippe LAMBERT

Allée de la Cense rouge, 3

4031 ANGLEUR

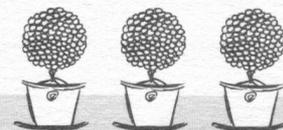
Tél : 04/365-15-90

Fax : 04/365-18-93

E-mail : plambert@skynet.be

**Spécialisé dans la préparation
de tous vos remèdes homéopathiques**

**Gagnez du temps en réservant vos produits
via notre site Web : www.pharmacielambert.be**



Tel. 04-371 97 56
Rue du Sart-Tilman, 351
4031 Angleur (Sart-Tilman)

Ouvert :
Du mardi au samedi de 10h à 19h
Le dimanche de 10h30 à 13h00



RCAE asbl

Secrétariat :
 Université de Liège, Bât. B14 – 4000 Liège
 Tél. : 04/366.39.34 - Email : rcae@ulg.ac.be
 Web : ww.rcae.ulg.ac.be

- | | | |
|--------------------------------|----------------------------|-------------------|
| Aérobic - Fitness | Grandes randonnées | Rugby |
| Aïkido | Gymnastique | Self défense |
| Apnée | Gym du Bien-être | Ski alpin |
| Aquafitness | Handball | Planche à voile |
| Athlétisme | Hapkido | Sauvetage sportif |
| Aviron | Hockey sur glace | Ski de fond |
| Badminton | « Je cours pour ma forme » | Spéléologie |
| Baseball / Softball | Jonglerie & cirque | Squash |
| Basket-ball | Judo | Taekwondo |
| Boxe | Ju-jitsu | Tai Chi Chuan |
| Bridge | Karaté | Tennis |
| Capoeira | Kayak | Tennis de table |
| Cond. physique | Kobudo | Triathlon |
| Course d'orientat ⁿ | Mise en cond.phys. | Ultimate frisbee |
| Danses de société | Natation | Voile |
| Danse orientale | Parachutisme | Vol à voile |
| Delta plane | Parapente | Volley-ball |
| Equitation | Plongée s/marine | Vovinam V.V.D. |
| Escalade | Pole dance | Waterpolo |
| Escrime | Power-training | Yoga |
| Football | Relaxation | Zumba |
| Football en salle | Roller | |
| Golf | | |



TEXACO SART-TILMAN

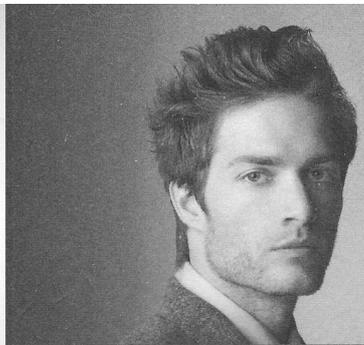
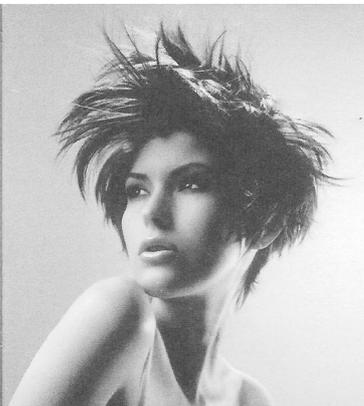
Route du Condroz, 495, ANGLEUR (Sart-Tilman)

Tél. : 04-367 69 09

Route du Condroz, 492
 4031 - Angleur
 04 / 343 63 01

Du mardi au vendredi
 de 9 à 18 heures

Le samedi
 de 8h30 à 17 heures



CRISLING
 Coiffure

CRISLING
 Coiffure

Avec et Sans Rendez-vous
 du mardi au vendredi

www.crisling-coiffure.be

www.crisling-coiffure.be

Projet d'éco-quartier.

Le permis d'urbanisation a été délivré par le fonctionnaire-délégué de la Région Wallonne le 16 décembre 2013.

Au point de vue préservation des arbres existants, le permis suit les recommandations de l'étude d'incidences. Malheureusement, le gros noyer existant situé dans le verger à proximité de la rue du Sart-Tilman sera abattu car placé en contrebas du niveau de la voirie. Un nouveau noyer sera replanté à proximité de l'ancien.

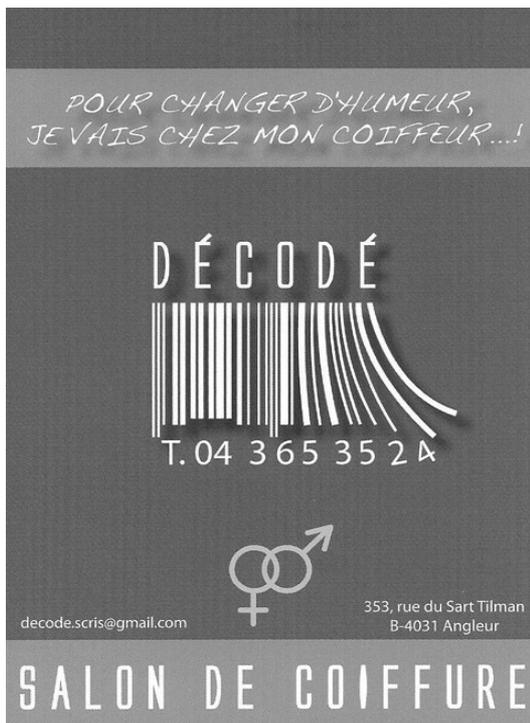
Le permis impose une densité maximum de 40 logements/ha ; compte tenu de la superficie du terrain, le nombre de logements sera au maximum de 107 (au départ, la fourchette des densités autorisées était de 35 à 42 logements/ha). Le permis autorise également, en cas d'échange de

terrain entre le promoteur et M. et Mme JOB, une construction sur la continuité du bâtiment prévu au plan.

Rue du Sart-Tilman, le stationnement longitudinal, côté impair, sera maintenu ; en conséquence, le stationnement en épi prévu sera supprimé. Rue de l'Aunaie, en bordure du site, un cheminement piéton de minimum 1,5 m sera créé.

Le plan ci-dessous schématise la disposition du futur lotissement. Le permis précise également que les réunions de chantier seront, si nécessaire, suivies d'une réunion ouverte aux riverains, afin de recevoir leurs doléances et de régler les problèmes au cas par cas.

Claude Stolz.



Redécouvrez les saveurs d'une cuisine saine et équilibrée, à base de produits saisonniers !

- Plats à emporter
- Table d'hôtes à midi
- Stages de cuisine
- Epicerie fine
- Pralines artisanales

Rue du Sart-Tilman, 352 • 4031 Angleur
04 246 54 94
lessaisonsdemarie@skynet.be • www.lessaisonsdemarie.be
Ouvert du Mardi au Samedi de 15 à 19h (samedi 11h-17h).

Traiteur • Epicerie fine • Table d'Hôtes



Taverne - Restaurant
Le Campus

Rue du Sart-Tilman, 345
4031 Angleur
04 / 361 36 65

Helianthus
FLEURS — DECORATION

Atelier floral - Plantes
Articles de décoration pour
l'intérieur et le jardin

Cours floraux

Service livraison

A votre service depuis
12 ans

Fermeture le mercredi
et le dimanche dès 13 h 30

Route du Condroz, 490 b
4031 Sart-Tilman
Tél. et Fax 04-365 60 67



NOUVEAU EN FACE DE LA STATION TEXACO DU SART-TILMAN
POUR UN ACCES PLUS FACILE

EN COMPLEMENT AVEC ORDI.COM sur le site de l'ULg -

Nous sommes accessibles **en semaine** de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
et **le samedi** de 10 h à 16h

Tél 04/366.03.00 -- 04/365.47.06

Site d'achat en ligne <http://www.ordi.com>

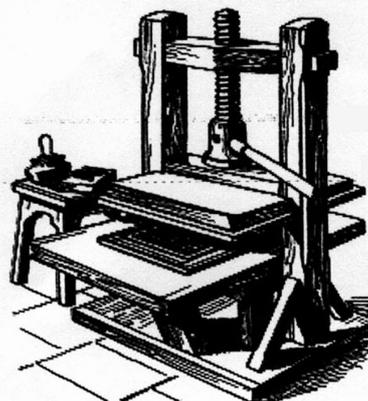
IMPRIMERIE COPY SERVICE

SART-TILMAN

372, Rue du Sart Tilman
4031 Liège

Tél/Fax : 04/365.47.61

E-mail : bury@skynet.be



OUVERTURE DE FICHIERS
ET LOCATION D'ORDINATEUR GRATUITS

PHOTOCOPIES

N/B ET COULEUR

SCAN DE DOCUMENTS

RELIURES

INTERNET GRATUIT

Travaux au Sart-Tilman: extension du Parc scientifique à Seraing.

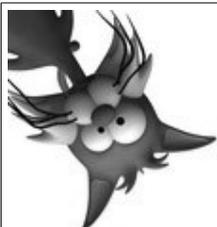
L'année 2013 a été une année horrible au point de vue de la mobilité dans notre quartier. En effet, dès le mois de décembre 2012, la réalisation du nouveau rond-point sur la route du Condroz a nécessité la fermeture de la bretelle du Bol d'Air vers le Sart-Tilman.

Cette fermeture, qui a duré jusqu'en décembre 2013, a imposé un détour par l'Université pour atteindre le Sart-Tilman en venant de Bonnelles.

De plus, la réalisation du rond-point sur l'Allée de la Cense Rouge, à hauteur du poste des pompiers, a nécessité la fermeture de l'Allée du Beau Vivier,

de mi-décembre 2012 à mi-février 2013 et de mi-août à mi-novembre 2013 ; cette fermeture imposait un détour par le Bol d'Air pour rejoindre Ougrée-haut, à partir du Sart-Tilman.

Enfin, la sécurisation du carrefour Pré Aily – route du Condroz au moyen de feux lumineux a imposé la réduction de la route du Condroz à 2 bandes de circulation pendant une bonne partie du premier semestre 2013. De plus, à la mi-juin 2013, pendant une semaine, l'accès au parc scientifique par le carrefour Pré Aily a été fermé pour pose du tarmac. La mise en service des feux



Cabinet Vétérinaire du Marco Polo

rue du sart Tilman 382 - Angleur

04 239 24 34

Heures d'ouverture Cabinet

**Lu 9h - 18h Ma 13h - 19h Me 9h - 14h 18h - 20h
Je 13h - 19h Ve 9h - 18h Sa 10h - 12h**

www.veterinaire-marcopolo.be

 cabinetveterinairedumarcopolo



n'a été exécutée que dans la première quinzaine de septembre 2013.

Depuis la mi-décembre 2013, il n'y a plus de déviation pour le trafic. Seuls restent à faire des travaux de finition (pavement de trottoirs, signalisation, ...). Ceux-ci seront terminés au plus tard pour avril 2014.

Claude Stolz.

Vue du rond-point vers la Cense rouge

Marco Polo

Restaurant - Pizzeria



Travaux au Sart-Tilman: réfection de la rue du Sart-Tilman.

Les travaux préparatoires (pose des filets d'eau, côté impair) ont débuté le 6 mai 2013, puis ont été interrompus pour un problème technique (fondations existantes insuffisantes). Ils ont repris après plusieurs semaines d'arrêt.

Dès le 29 juillet, les travaux de la phase 2 (réalisation du plateau au carrefour avec l'Allée de la Cense Rouge) ont été entrepris par l'arrachage du tarmac.

Mais là, grosse surprise ! Les conduites de gaz sous la rue du Sart-Tilman sont insuffisamment enfouies (profondeur existante 0,4 m au lieu de 1,20 m réglementaire). Le carrefour est éventré et tout trafic y sera impossible jusqu'à la mi-octobre 2013.

Durant cette période de 10 semaines, le parc François n'est accessible que par la rue du Sart-Tilman, l'Allée de la Cense Rouge, que par le pont de l'ULG au-dessus de la route du Condroz. L'Allée de la Cense Rouge est fermée à hauteur de la caserne des pompiers de la mi-août à la mi-octobre 2013 pour la réalisation du nouveau rond-point.

Enfin, l'accès à l'école Saint Jean-Marie se fait principalement par la route du Condroz.

Heureusement, pendant toute la durée des travaux, le passage des piétons a été maintenu mais, avec difficulté (passage étroit).

De la mi-octobre à la mi-décembre 2013, les travaux d'aménagement des trottoirs se sont poursuivis : côté impair, ils sont achevés à partir de la rue F. Bernheim ; côté pair, ils sont achevés jusqu'à hauteur du n° 290. Les travaux ont repris à la mi-février 2014.

Depuis le 17 février, la voirie est à nouveau mise à circulation locale pendant les heures de travail (présence d'une grue empêchant le trafic de transit).

Une fois les trottoirs achevés, la chaussée sera remise en état. Ce travail important entraînera des difficultés de circulation pendant sa réalisation.

Après l'achèvement des travaux, la rue du Sart-Tilman deviendra une rue tranquille, car le trafic de transit y sera proscrit par la pose de potelets à hauteur du carrefour avec l'Avenue Pré-Aily.

Claude Stolz.

Carrefour éventré pour travaux aux conduites de gaz

COLLARD DANIEL
COIFFEUR

Allée de la Cense Rouge, 2 **4031 ANGLEUR**
Tél. : 04 / 365.74.05 (Sart-Tilman)



Tilleuls de l'allée de la Cense Rouge

Dans la première quinzaine de mai 2013, 8 tilleuls ont été abattus pour des raisons de sécurité.

Nous nous sommes émus par courrier auprès de l'échevin M. Schroyen, du fait que la Ville procédait régulièrement à l'abattage des tilleuls mais n'en replantait pas. Dans sa réponse, l'échevin nous a indiqué que 10 tilleuls seraient replantés entre novembre 2013 et mars 2014 !

Commémoration de la victoire de Sart-Tilman.

2014 est l'année de la commémoration du centième anniversaire du début de La Grande Guerre 1914 – 1918.

L'Allemagne déclara la guerre à la Belgique le 3 août 1914. Les forts de Liège appuyés par l'armée belge combattant dans les intervalles entre les forts se défendirent avec acharnement.

Le Sart-Tilman, le Bois Saint-Jean ainsi que la Chat-queue furent le théâtre de combats violents dans la nuit du 5 au 6 août 1914 qui se terminèrent par une victoire de l'armée belge.

Nous rendrons hommage le **dimanche 10 août 2014** aux 428 officiers et soldats belges tombés au combat.

Les activités suivantes seront organisées ce jour-là: conférence par Monsieur Stiennon, célébration officielle au monument aux Morts situé rue du Sart-Tilman, visite guidée des lieux de combat ainsi qu'une exposition au Clos du Sart.

Nous espérons vous y voir nombreux.

Nous vous informerons plus en détail ultérieurement.

Pierre Devos.

Stationnement de véhicules sur les trottoirs et accotements.

Plusieurs piétons se plaignent de la difficulté de circuler sur les trottoirs ou les accotements à certains endroits dans notre quartier, du fait du stationnement des voitures sur le trottoir ou l'accotement. Ce stationnement « sauvage » oblige les piétons à emprunter la chaussée, ce qui peut s'avérer dangereux, particulièrement si l'on pousse une voiture d'enfant ou si l'on accompagne de jeunes enfants.

Rappelons que le code de la route interdit le stationnement sur les trottoirs, ainsi que sur les plateaux. En ce qui concerne les accotements, le stationnement d'un véhicule y est autorisé à condition de laisser un passage libre de 1,50 m minimum du côté opposé à la chaussée.

La différence entre trottoir et accotement est liée essentiellement à la présence ou non d'une bordure séparant la zone piétonne de la chaussée.

Cette situation peut évoluer. Ainsi, rue du Sart-Tilman, côté église, après les travaux en cours, les accotements seront devenus des trottoirs, le stationnement sur ces derniers ne sera donc plus autorisé.

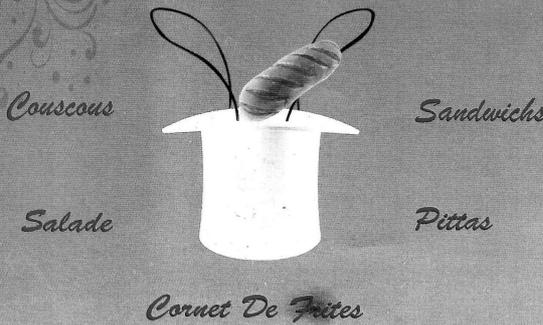
Afin que l'espace public puisse être partagé avec plus de sécurité, nous vous demandons de veiller à respecter cette règle de stationnement.

Claude Stolz.

JOGGING:« Les Sentiers du Sart Tilman » ont besoin de votre aide.

Si vous êtes libre pendant la matinée du dimanche 23 mars 2014, contactez Alain Collard au 0478/60 59 08 pour venir nous aider à faire de ce jogging un événement incontournable dans la région. L'an dernier, malgré la présence de la neige, plus de 400 coureurs nous avaient rejoints pour participer à cette troisième édition. **Nous avons besoins de plus de 40 bénévoles pour assurer une qualité et une sécurité totale sur le circuit** : signaleurs, inscriptions, barman ou ravitailleurs, tout le monde est indispensable: ensemble avec tout le personnel, les parents de l'école primaire communale et le comité du CQST, nous allons réussir notre gageure: pouvoir accueillir plus de 600 coureurs dans des conditions parfaites.

LA BAGUETTE MAGIQUE



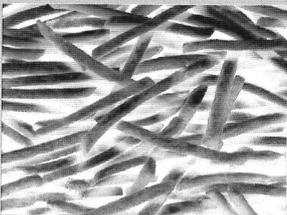
Couscous *Sandwichs*

Salade *Pittas*

Cornet De Frites

Passez votre commande avant 10h30, livré avant 11h.
(Livraison sandwichs froid : min - 5pc)

OUVERT DU LUNDI AU JEUDI DE 6h 30 à 20h00
VENDREDI de 6h30 à 15h



372, Rue Sart Titman - 4031 Angleur
GSM : 0474/878 385 - Tél. : 04 365 22 17



Les bas de compression pour le sport de la marque CEP sont disponibles aux Ets Michel M Lambert - Solival route du condroz 475 4031 Angleur.



Retrouvez la gamme complète sur le site www.cepsports.com



Eco-conseiller Henrard Henri 0494790005

Remplacez votre chauffage actuel par un chauffage infra-rouge :

Moderne, sain, très économique, garanti 10 ans, régulation intelligente, design esthétique, pas d'odeur, pas de risque d'incendie, pas d'allergie, le chauffage du XXIème siècle.

Economie de 40% en moyenne sur les chauffages traditionnels gaz et mazout et 60% sur les chauffages électriques à accumulation.

Combinez avec des panneaux photo-voltaïques et devenez autonome en énergie en moins de 5 ans d'amortissement !

En CADEAU : 5% DE REMISE SUR PRESENTATION DE CETTE ANNONCE (Action valable jusqu'au 30 avril 2014)